



M.E.J.
Mairie de Mouchamps

33, Rue de l'Ouest
85640 MOUCHAMPS
02 51 63 96 06

E-Mail : secretariat.mej@orange.fr



REUNION DU MERCREDI 21 MAI 2014

Étaient présents : Nicole Loizeau, Annie Gaboriau, Maryse Marionneau, Magalie Godard, Sophie Cartron, Audrey Viel, Françoise Baron, Stéphane Kertoubi.

Étaient absents : Anne Gandrillon, Sabine Baron, Yannick Blanchard,

COMPTE-RENDU

1/ Tarifs 2014/2015

[Tableau en annexe 01](#)

Comme chaque année, nous proposons une augmentation des tarifs, plutôt en centimes qu'en pourcentage. Pour faciliter la programmation, les tarifs doivent être divisibles par 16 (facturation à la demi-heure).

NOUVEAUTE : Suite à une suggestion de notre conseillère technique CAF lors du dernier bilan CEJ, nous proposons cette année six tranches de Quotients familiaux :

Nombre de familles :	× 000 - 500 = 10 familles	× 900 - 1 100 = 85 familles
	× 500 - 700 = 24 familles	× 1 100 - 1 300 = 39 familles
	× 700 - 900 = 41 familles	× 1 300 et plus = 141 familles*

* Malgré les demandes du secrétariat et les directives de la CAF, 106 familles n'ont pas fourni leur attestation de quotient familial, pensant que c'est inutile et que ça ne changera pas leur tarif. Ceci les situe par défaut dans la tranche > à 1 300.

Néanmoins, on peut en déduire que la mise en place de nouvelles tranches supérieures les fera réagir et qu'il ne restera en fait qu'une quarantaine de familles réellement en QF > 1300.

POUR LES QF < 900 - Dispositif d'accessibilité financière aux familles

Les plafonds « horaire » des tranches inférieures à 900 ont été révisés comme ceci :

1 - QF > 500 = 0,80 € 2 - 500 < QF < 700 = 1,06 € 3 - 700 < QF < 900 = 1,32 €

Notre engagement avec la CAF (contrat d'accessibilité financière) nous contraint à ne pas les dépasser.

2/ Bilan des inscriptions du mois de juillet 2014

[Tableau en annexe 02](#)

Nous avons une année particulièrement importante en terme d'effectifs, notamment sur les séjours où nous avons dû ouvrir 3 propositions d'accueils complémentaires.

En revanche l'animation jeunesse reste faible, et en baisse depuis le début de l'année 2014.

5 animateurs saisonniers viendront compléter l'équipe professionnelle au mois de juillet :

- Émeline Voyeau (stage BPJEPS en alternance), direction Futés
- Hanna Coly-Terrien, diplômée BAFA, animatrice en séjour
- Amélie Rousselière, stage BAFA Rikikis,
- Camille Rambaud, stage BAFA Futés,
- Andy Compagnon, stage BAFA séjours

COMPTE-RENDU

3/ Questions diverses

- Le comité souhaite apporter la modification suivante au règlement intérieur :

Il sera désormais toléré ✕ une avance de 10 minutes le matin ou ✕ un retard de 10 minutes le soir, sans application du tarif supérieur (demi-heure supplémentaire).

Cette souplesse ne concernera pas les temps « hors-ouverture » du service, soit avant 7h le matin et après 19h, le soir.

(APPLICABLE IMMEDIATEMENT APRES LE VOTE DU CONSEIL MUNICIPAL)

- En 2014/2015, le terme « Éveil Artistique & Sportif » sera remplacé par le terme « Éveil Sportif ». En effet, la totalité des associations artistiques n'ont pas souhaité poursuivre le partenariat sur ce projet.
- Les attestations fiscales seront désormais systématiquement envoyées aux familles par courrier postal, même si celles-ci n'en font pas la demande.
- Les animateurs ont reçu pour consigne de ne plus envoyer de communications (E-mailings) directement aux familles. Tout est désormais centralisé par le secrétariat secretariat.mej@orange.fr ce qui évite les confusions, les oublis, les doublons, etc ... et donc pour les familles, l'excès d'informations sur leur messagerie.

Il appartient néanmoins à chaque famille de se renseigner librement en fonction de ses demandes, de ses besoins ou de ses envies sur le site Internet du Service Enfance Jeunesse.

